

je l'ai dit il y a un moment, nous, députés, sommes délégués au Parlement pour exprimer nos opinions. J'ai reçu au moins deux lettres critiquant le paroles que j'ai prononcées à la Chambre au sujet du grand nombre de lettres que j'ai reçues et la façon dont j'ai présenté les opinions de la plupart de mes commettants.

Je me suis reporté tantôt à un éditorial du *Telegram* de Toronto. Cet éditorial renferme certaines déclarations vigoureuses qui, je pense, valent aujourd'hui. Par exemple, l'éditorial débute ainsi:

On ne doit pas rejeter le pavillon rouge sans l'assentiment de la population.

Je partage cet avis, monsieur l'Orateur. Ce n'est pas un point de vue nouveau; l'éditorial a paru en août dernier. Je poursuis:

Aucune décision de la Chambre des communes, exprimée par un vote libre ou autrement, de rejeter notre pavillon historique et de le remplacer par un étendard choisi par le premier ministre, ne saurait refléter l'opinion du grand public.

Seule la tenue d'un plébiscite national permettrait à la population d'exprimer son avis sur cette question.

Ces propos ont été publiés dans un journal qui n'appuie d'ordinaire aucun parti politique, sûrement pas celui qui siège de l'autre côté de la Chambre à l'heure actuelle. Mais, je pense que les idées exprimées dans cet éditorial sont justes et c'est pourquoi je le cite. L'auteur poursuit en ces termes:

Personne ne prétend que toutes les questions litigieuses dont le Parlement est saisi doivent être résolues par voie de plébiscite ou de référendum. Notre régime ne fonctionne pas ainsi. Le gouvernement reçoit son mandat et s'efforce de faire adopter son programme législatif en jouant son sort sur le succès ou la faillite de ce programme.

Mais la question du drapeau est différente.

Je m'élève contre la façon du gouvernement d'aborder le problème. J'ai cité tantôt un éditorial où l'auteur déclare que le gouvernement, ayant reçu son mandat, s'efforce de faire adopter son programme législatif. Si j'ai bonne mémoire, la question du drapeau n'a jamais figuré à aucun programme législatif; autrement dit, le discours du trône n'en a fait aucune mention. Comme on l'a répété mille fois ici même, nous considérons que le drapeau est devenu une affaire politique. Même si la question a été déferée à un comité, je reste de cet avis. C'est pourquoi j'estime, comme le propose l'amendement, qu'elle devrait plus tard—je ne dis pas d'ici peu—faire l'objet d'un plébiscite, mettons, lors d'élections générales ou au moment opportun.

D'après moi, encore une fois, un plébiscite s'impose encore plus aujourd'hui qu'il y a à peine une dizaine de jours. Vous voudrez bien m'excuser si je m'écarte un instant du sujet,

monsieur l'Orateur, et nul doute que vous me rappellerez à l'ordre si je dépasse les bornes. J'aimerais signaler certaines mesures toutes récentes du gouvernement. Toute la présente session, à mon avis, a été marquée par l'inertie du gouvernement. Malgré ce que j'ai pu dire dans le passé, ce que je suis en train de dire et ce que je dirai à l'avenir, je me targue de compter quelques amis des deux côtés de la Chambre. Mais qu'il en soit ainsi ou non, j'éprouve beaucoup de respect envers le cabinet.

Voici un autre argument à l'appui d'un plébiscite.

Est-ce qu'un gouvernement ayant un dossier de ce genre devrait présenter un drapeau de la façon dont il l'a fait en dépit de tous les arguments formulés contre ce drapeau en Chambre et ailleurs?

On a accusé les membres de notre parti de parler au cours du débat parce qu'il est politiquement avantageux de le faire. En toute franchise, je crois que le gouvernement, en essayant de faire adopter en hâte son modèle actuel, fait de l'opportunisme politique.

Nous avons parfois écouté—ici tranquillement—un flot de paroles, et je ne veux pas me lancer dans une querelle cet après-midi, mais à certains moments où nous sommes intervenus, nous avons accompli notre devoir, en nous servant des seuls moyens dont nous disposions pour mettre un frein à l'opportunisme politique du gouvernement.

Les honorables vis-à-vis ont fait bien des remarques malveillantes sur nos discours antérieurs, au sujet du drapeau. Plusieurs de ces déclarations n'ont pas été faites ici ou ont été transmises à la population canadienne par l'intermédiaire des divers organes d'information. De nombreux Canadiens ne sont pas renseignés sur les événements qui se déroulent au pays ou le sont par la radio, la télévision ou les journaux. Je n'ai rien à y redire, mais c'est pour cette raison que nous prenons la parole ici et faisons des déclarations au sujet de la politique du gouvernement.

Je n'ai pas l'intention de fournir des précisions sur la conduite du gouvernement débattue ici depuis quelques jours, mais à cause de ses agissements et de son attitude, je poserai une question constituant mon argument le plus solide contre la procédure qu'il a adoptée relativement à la question du drapeau. Un gouvernement qui possède des antécédents comme celui-ci devrait-il être autorisé à présenter hâtivement son choix d'un drapeau national du Canada et à avoir recours à des expédients politiques?